

De Kerle Camille Louis Joseph
lieut^e comptable du matériel. A de Place E.M.
décide à H. de la Fière ^{Paris} le 20-3-15 ^{n° 13863} (FD) bul^{n°} +
à a Baugnies (Paris) (liste Amb. de Belgique à Paris)
3: Division 4: ligne n° 44. (Seine).

Exp. le 18.1.23. et réint. au cum. com. de Nivelles (VI) ^{France}

Recu: J 16 certificat de décès H-10-19

Sub. E. C. 4610 - 24-10-19 à effog p.d. Sme

S.E. 2977 du 5. 11. 20 à M^{me} T. C. De Kerle, 25,
rue de Charleroi à Nivelles: rep. par formule à
dem. transf.

BC. 116 du 13.3.21 à Modu: env. liste pr complètes
et vérifier

(Modu obs 928864 du 25.7.21: liste en retour (BC))

Ambassade de Belgique n° 4840/SA du 25.6.21
env. Bul^{n°} de décès au nom de De Kerle dressé
par le 13^e arrondis^t de Paris (BC)

ECE/186 du 6.1.22 au M^{me} Bul^{n°} de décès
au nom de De Kerle

M: le Colonel Donies, CI/5 DI du 1.3.22: dem. p. que
l'exp. se fasse le plus tôt possible.

CE 21830 du 11.3.22 à M: Donies: Dossier p. l'exp.

est en règle - Le P^{re} sera avisé à temps.

M^{me} V^{re} De Kerk du 15.3.22: dmd. si l'ex^h
se fera encore cette année et si les firm ont été parvenues
desire assister à l'ex^h.

S.E. 23040 du 18.3.22 à M^{me} V^{re} De Kerk: Dossier
p^r l'ex^h est en règle - Ne peut fixer date - Sera avisé

M^{me} V^{re} De Kerk le 18.11.22 dem. date d'ex^h (B.5)
à temps.

S.E. 28447 le 16.11.22 à M^{me} V^{re} De Kerk ne peut fixer
date d'ex^h. Sera avisé 8 jours à l'avance.

Rech. I (France) n^o 296 du 29.1.23 env.
P.V. d'ex^h en double n^o 7173 (B.C.)